



Le blé bio : quels marchés ?

#JOURNÉE AGRICULTURE BIOLOGIQUE

LE BIO'ti FULL DAY  

UNE JOURNÉE POUR M'INFORMER, OPTIMISER, PÉRENNISER
ET RÉUSSIR MON PROJET D'EXPLOITATION EN BIO

JEUDI 14 FÉVRIER 2019 À JOUX LA VILLE
EARL BOURSIER (sortie du village, direction Précy le sec, hangar à gauche)
À PARTIR DE 10 H

 **INNOV' ACTION** L'innovation est dans notre ADN!


AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE

Vincent GALLOIS : chargé d'études économiques
à la Chambre d'agriculture de l'Yonne

Alyse 
Pour la performance des éleveurs

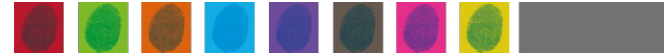

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE



Situation et Perspectives de la filière céréalières en Agriculture Biologique

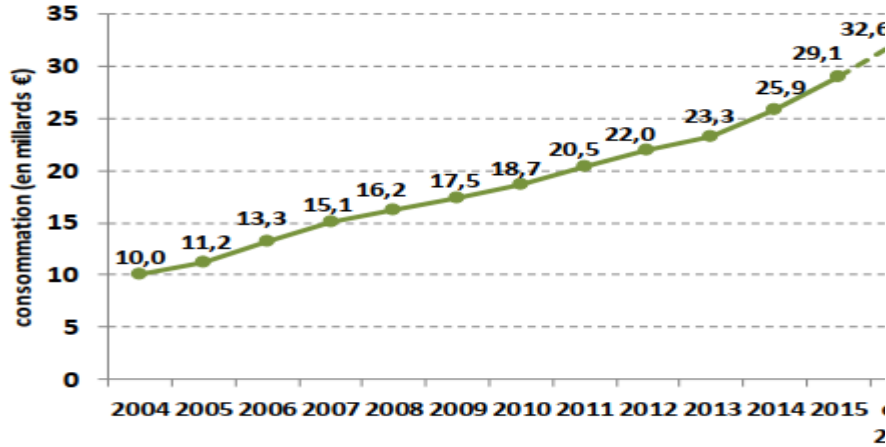
Vincent GALLOIS, Chambre d'agriculture Yonne





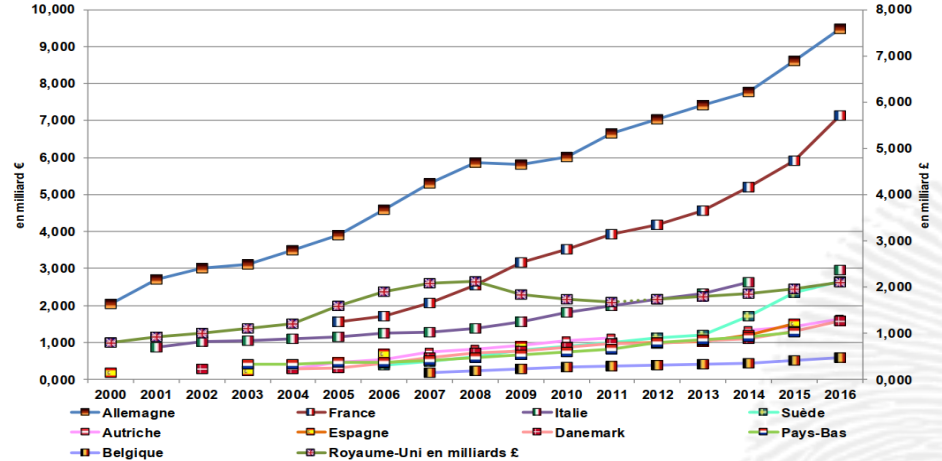
Croissance Européenne de la consommation bio.....

Evolution du marché bio de l'UE



Source : Agence BIO d'après différentes sources et

Evolution des principaux marchés bio de l'Union européenne



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes
N.B. : en £ pour le marché du Royaume-Uni et en € dans les autres pays

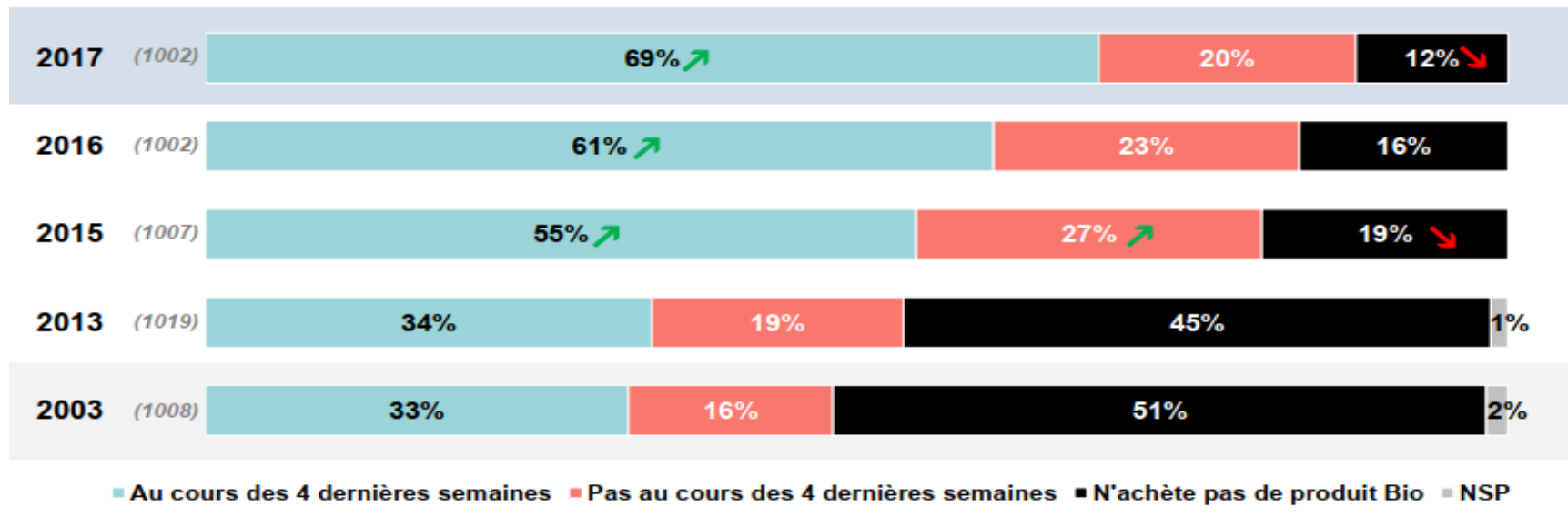
...tirée par l'Allemagne 9.5 Md€ et la France 7 Md €
soit la moitié du marché à eux deux

NB la crise de 2008 n'a pas infléchi la tendance (hormis GB, tous pays en progression)

Le Bio, une habitude d'achat qui se généralise



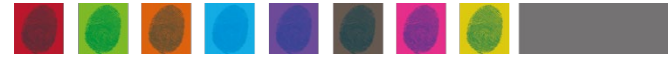
- Vous ou quelqu'un de votre famille, avez-vous acheté un produit bio au cours des 4 dernières semaines ?



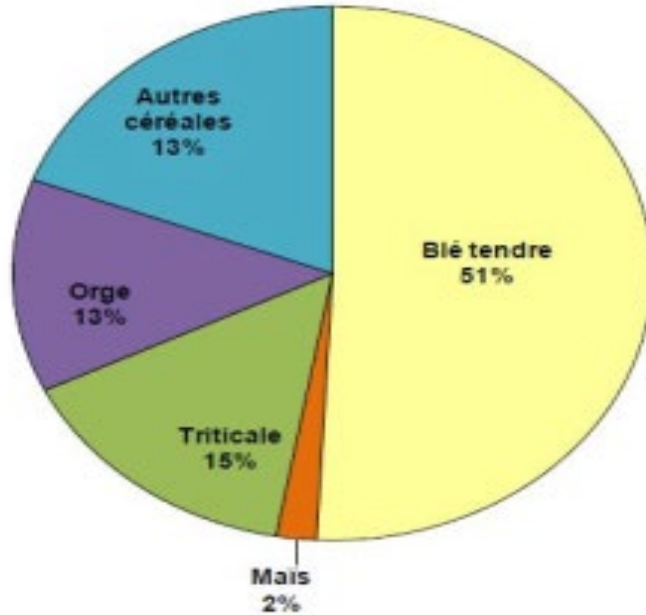
AGENCE BIO - baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France - Edition 2017

40% des ménages dépassent 10 % du budget alimentaire en bio

Céréales Bio en France



Ventilation de la collecte de céréales biologiques
pour les 2 premiers mois de la campagne 2016/2017



Source : FranceAgriMer

d'abord, du blé...



Utilisation du blé : en plein boom !



Utilisations blé bio (en t)	R2016*	R2017*	N-1/n	R2018**	N-1/n
Meunerie	120 029	143 421	+20%	165 000	+15%
Fab. Alim. Bétail	44 262	47 917	+8 %	61 000	+27%
Semences	2 192	4 754		4 000	
Autres (ventes directes éleveurs & IAA, bio déclassé)	5 776	8 000		5 500	
Exportations	1 000	4 000		1 000	
Freintes	1401	2 407		1 950	
Total utilisations blé bio	174 660	210 499	+20%	238 450	+6%
Variation de stocks	5 200	21 858		- 10 450	

+ 36 % d'utilisation de blé en 2 ans.
La production nationale ne couvre pas...



Une collecte en pleine croissance!



Ressources blé bio (en t)	R2016*	R2017*	N-1/n	R2018**	N-1/n
Collecte (Bio + C2)	93 395	160 478	+71 %	130 000	-19%
<i>dont bio</i>	74 486	118 547	+60%	106 000	-6%
<i>dont C2</i>	18 909	41 931	+120%	24 000	-43%
Importations (moulins + FAB)	36 007	36 183	0	43 000	+18%
Autres importations (OS)	40 047	35 696	-11%	55 000	+54%
Total ressources blé bio	169 490	232 357	+20%	228 117	+6%

et des importations toujours plus élevées...

Total importations	76 054	71 879	-5.5%	98 000	+36%
Importations / collecte bio	102%	60 %	-70%	92%	+53%

Source : France Agrimer (*) chiffres semi-définitifs, (**) Chiffres provisoires

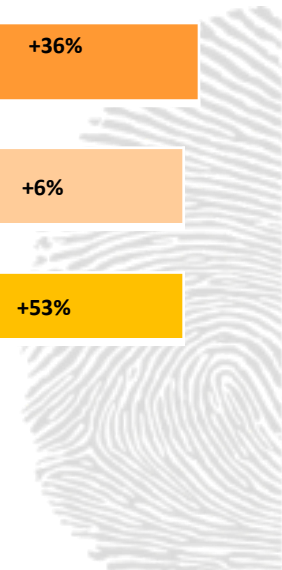
Un déficit commercial en blé Bio



	R2016*	R2017*	N-1/n	R2018**	N-1/n
Collecte (Bio + C2)	93 395	160 478	+71%	130 000	-19%
Total importations	76 054	71 879	-5.5%	98 000	+36%
Total utilisation	174 660	210 499	+20%	238 450	+6%
Importations / collecte bio	102%	60 %	-70%	92%	+53%

La France manque énormément de blé bio

Blé bio < 1% de la collecte blé nationale (36 M t)



Opérateurs dans l'Yonne



- **YNOVAE** : 1 600 t en 2017, triplement prévu en 2019
Collecte pour COCEBI
Collecte & commercialise par COCEBI
- **110 Bourgogne** : accords avec COCEBI
- **AXERREAL** (Blois), 35 000 t dont 3 000 t dans l'Yonne doublement prévu en 3 ans
accords avec d'autres coopératives
- **SOUFFLET** : 8 000 t, obj. 20 000 t
- **COCEBI** : 33 000 t,
a triplé en 6 ans après avoir doublé en 5 ans



Perception partagée du marché par les opérateurs icaunais



- Pas de divergence de point de vue !
 - Visibilité du marché à 3 ans, pas au-delà
 - Manque de matière, déficit en blé
 - Le consommateur est attaché au local. Il faudrait produire **-ici-** le volume importé.
 - Les conversions ne sont pas qu'économiques, elles traduisent un mouvement de société qui touche aussi des agriculteurs « en désamour de leur système »



Quelques limites



- Ponctuellement, trop de C2 & C3 \longrightarrow vendues en conventionnel ou à l'export
- Parfois sur-offre en engrain et épeautre
- Les importations des PECO constituent un risque
- Combien de temps le consommateur est prêt à payer plus cher ?
- Les conditions de marché se réalisent sur la référence nationale, par sur celle des importations



La conversion et la réglementation : De l'engagement au maintien

Jean Marc COSTE : agriculteur en AB dans le Tonnerrois
Marianne ROISIN : Conseillère grandes cultures bio à
la Chambre d'agriculture de l'Yonne

Alysé 
Pour la performance des éleveurs


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE



#JOURNÉE AGRICULTURE BIOLOGIQUE

LE BIO'ti FULL DAY  

UNE JOURNÉE POUR M'INFORMER, OPTIMISER, PÉRENNISER
ET RÉUSSIR MON PROJET D'EXPLOITATION EN BIO

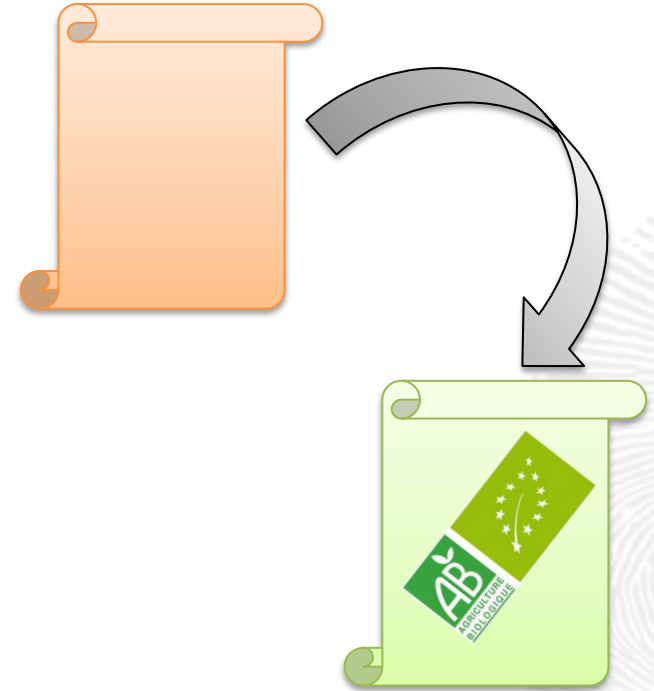
JEUDI 14 FÉVRIER 2019 À JOUX LA VILLE
EARL BOURSIER (sortie du village, direction Précy le sec, hangar à gauche)
À PARTIR DE 10 H

 **AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE

 **INNOV' ACTION** L'innovation est dans notre ADN!

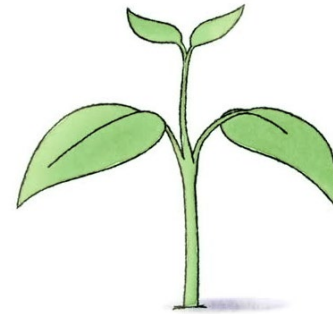
Grands principes de la conversion

- C'est la parcelle que l'on convertit et pas la culture
- Toute récolte effectuée dans les 12 mois après la date de conversion est appelé C1 et est vendue en conventionnel
- Une récolte est C2 si elle est récoltée 13 mois après la date de conversion
- Une récolte est bio si elle est **semée** 2 ans et 1 jour après la date de conversion



Valorisation du C2

- Les fabricants d'aliments bio pour bétail ont la possibilité d'incorporer 30% d'aliments C2 dans leur aliments bio.
- Ceci permet une valorisation du C2 à un prix intermédiaire entre le prix du conventionnel et le prix du bio.
- Un grand nombre de conversions pourrait fragiliser la pérennité de cette valorisation



L'innovation est dans notre ADN !

Engagement



Respect du cahier des charges bio à partir de la date de conversion :

- Semences et plants bio sauf dérogation
- Respect des intrants utilisables en bio
- Engagement pour 5 ans
- Contrôle dès la première année par l'organisme certificateur choisi et ce tous les ans



La réglementation



LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA RÉGLEMENTATION



Productions végétales

Semences et plants doivent être issus de l'AB – hors dérogations strictement contrôlées - et non issus d'OGM

Le site www.semences-biologiques.org, géré par le GNIS permet d'en connaître la disponibilité et les conditions de dérogation.

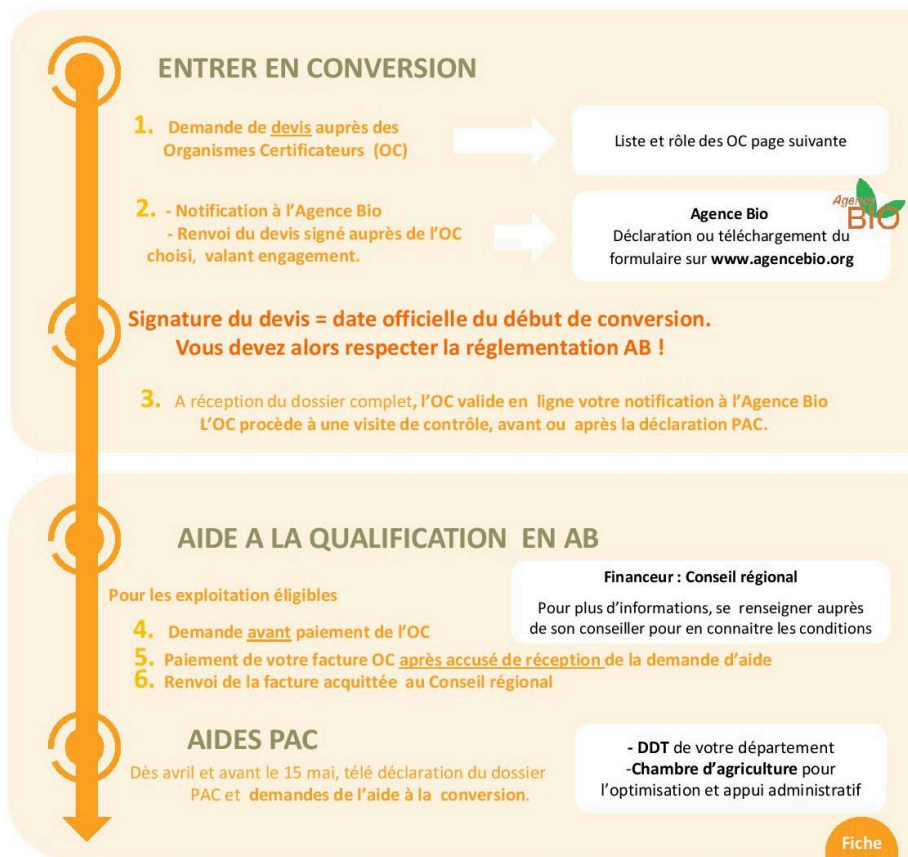
Fertilité, et activité du sol, doivent être maintenues ou augmentées

- Rotations pluriannuelles adaptées et culture d'engrais verts et de légumineuses.
- Incorporation dans le sol d'effluents d'élevage, de matières organiques, compostées ou non selon l'origine des produits.
- Engrais et amendements d'origine naturelle autorisés uniquement en complément, figurant dans l'annexe I du RCE n°889/2008 et dans la mesure où ils ne proviennent pas d'élevages industriels.
- Engrais minéraux de synthèse interdits.

Protection des cultures : utilisation prioritaire de méthodes préventives pour limiter la pression parasites, adventices et maladies.

- Espèces et variétés plus résistantes, associations de cultures.
- Recours en cas de nécessité à la lutte biologique (bactéries, champignons, auxiliaires).
- Recours aux méthodes de désherbage mécanique ou thermique des cultures (binage, hersage, faux-semis...) et aux techniques de paillage des sols.
- Préservation des prédateurs naturels par l'implantation de haies, l'enherbement.
- En dernier recours, possibilité d'utiliser les produits phytosanitaires listés dans l'annexe II.

Démarche de conversion



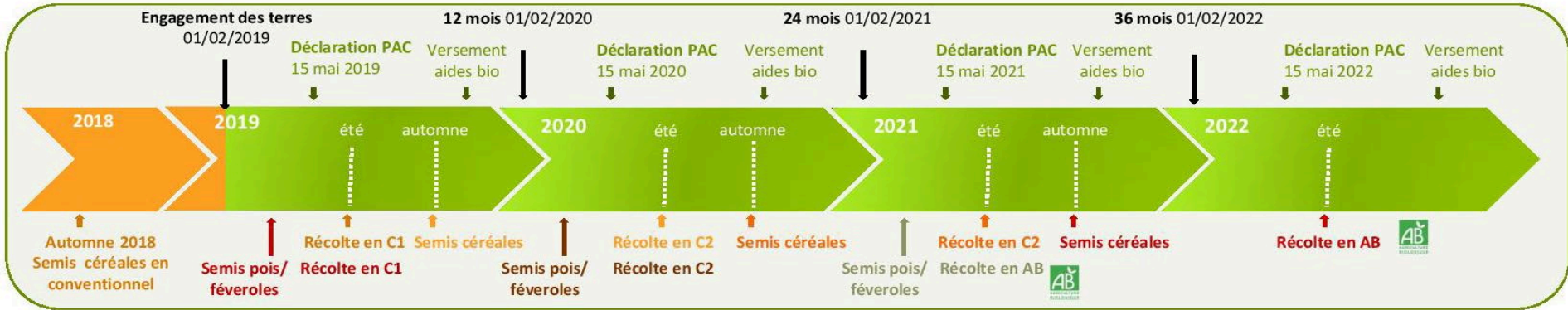
Fiche
n°4





Bien choisir sa date de conversion

- Conversion de printemps





Avantages

- Une récolte C1 quasiment identique au niveau des rendements à une année conventionnelle et vendue en conventionnel
- Deux années de C2 avec possibilité la deuxième année d'avoir quelques cultures de printemps ou d'été bio selon la date de conversion choisie
- Possibilité de demander les aides lors de la déclaration PAC de l'année



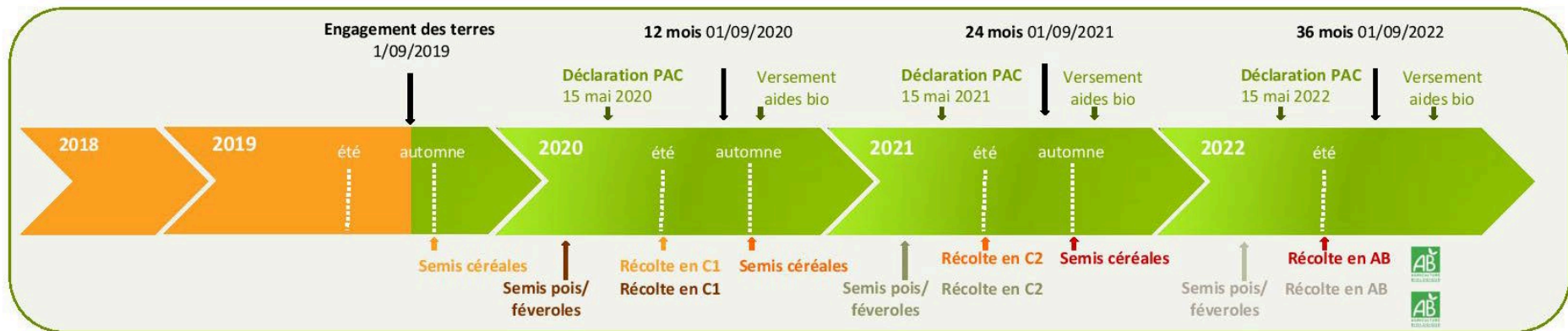
Inconvénients

- Instabilité du marché C2 vu le grand nombre de conversion ?



Bien choisir sa date de conversion

- Conversion d'automne





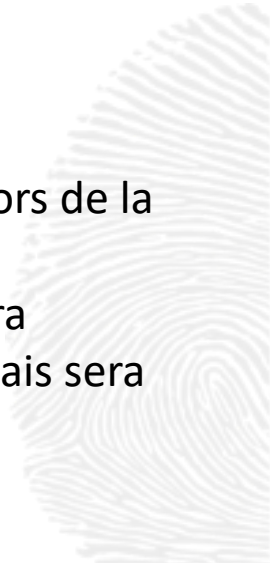
Avantages

- Une seule année de C2



Inconvénients

- Déblocage des aides conversion lors de la déclaration PAC n+1
- Le rendement de la récolte C1 sera équivalent à un rendement bio mais sera valorisé au prix du conventionnel





Aides pour l'Agriculture Biologique

- Montants des aides Bio PAC 2015-2020
- Plafonnement de ces aides selon les régions

Catégorie de couvert	CAB	MAB
Landes, estives et parcours associés à un atelier d'élevage*	44 €/ha	35 €/ha
Prairies associées à un atelier d'élevage* (temporaires, à rotation longue, permanentes)	130 €/ha	90 €/ha
Cultures annuelles : grandes cultures et prairies artificielles ** Semences de céréales/protéagineux et fourragères	300 €/ha	160 €/ha
Plantes à parfum	350 €/ha	240 €/ha
Viticulture (raisin de cuve)	350 €/ha	150 €/ha
Cultures légumières de plein champ	450 €/ha	250 €/ha
Maraîchage et arboriculture (fruits à pépins, à noyaux, à coques), raisin de table, Semences potagères et de betteraves industrielles Plantes médicinales et aromatiques	900 €/ha	600 €/ha

* respecter un taux de chargement minimal de 0.2 UGB/ha de surfaces engagées, et conduire ces animaux selon le cahier des charges bio à partir de la 3^{ème} année

** assolées au cours des 5 ans et composées d'au moins 50% de légumineuses à l'implantation

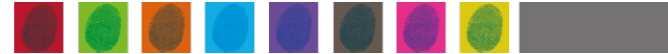
Aides à la conversion

- Pour 2019, en Bourgogne Franche comté, un plafonnement à 15 000 €
- Mais, **normalement**, un déplafonnement par l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour toute exploitation située sur le bassin sur 5 ans
- Pour 2020, le déplafonnement par l'AESN serait plus « encadré » ...mais aucune précision pour le moment !
- Pour 2021 ??????



Aides au maintien

- Pour 2019, disparition des aides au maintien pour l'agriculture biologique en Bourgogne Franche Comté
- Mais, **normalement**, une aide au maintien versée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour le primo maintien (les 5 premières années de maintien) pour toute exploitation située sur le bassin.





Comment produire des grandes cultures bio ?

Stéphane PUISSANT : agriculteur en AB

Jean-Marc COSTE : agriculteur en AB

Marc BILLOTTE : agriculteur en AB

Patrice COTE : Conseiller en agriculture biologique
à la Chambre d'agriculture de l'Yonne

#JOURNÉE AGRICULTURE BIOLOGIQUE

LE BIO'ti FULL DAY

UNE JOURNÉE POUR M'INFORMER, OPTIMISER, PÉRENNISER
ET RÉUSSIR MON PROJET D'EXPLOITATION EN BIO

JEUDI 14 FÉVRIER 2019 À JOUX LA VILLE
EARL BOURSIER (sortie du village, direction Précy le sec, hangar à gauche)
À PARTIR DE 10 H

Alysé **INNOV ACTION** L'innovation est dans notre ADN!

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE

Alysé 
Pour la performance des éleveurs


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE



Agriculture traditionnelle vs Agriculture Biologique

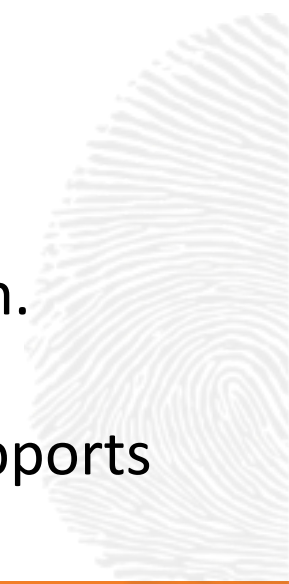
- Le sol sert de support à la culture.
 - Possibilité d'intervenir avec des pratiques et des rotations simplifiées.
 - Choix des espèces limité vis-à-vis des débouchés
- Les éléments du sol sont exportés par la culture.
 - Simplification des pratiques très compliquée voir impossible sur le long terme.
 - Assolement très varié.



Produire en bio



- Réfléchir sur le long terme aux cultures à implanter.
- Adapter les cultures à ses sols.
- Alternier cultures d'hiver et de printemps/été.
- Implanter des cultures de « repos » sur la rotation.
- Limiter les exportations surtout si pas ou peu d'apports



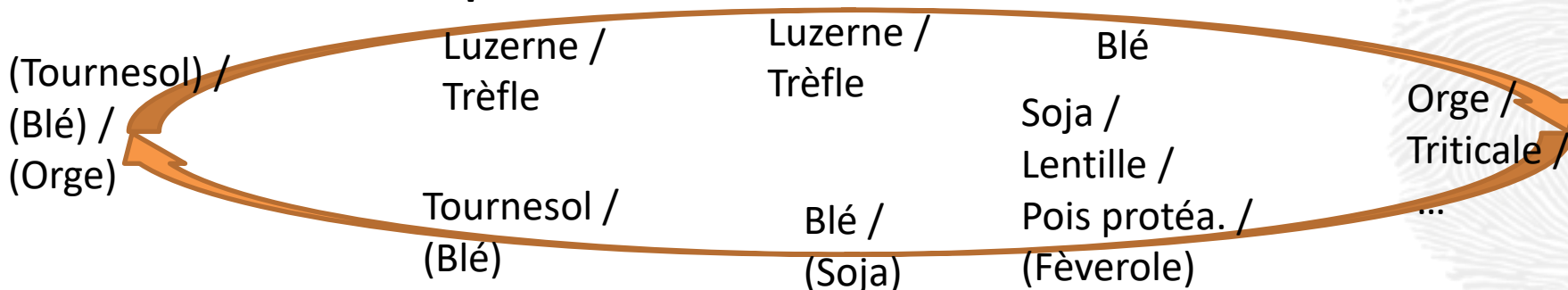
Rotation classique en AB



- Terres à faible potentiel :



- Terres à fort potentiel :



Rotation classique en AB



En période de croisière, il faut compter :

- 29 % de la sole de l'exploitation en luzerne ou trèfle environ.

- 43 % de la surface en céréales (blé principalement).



Gérer les adventices



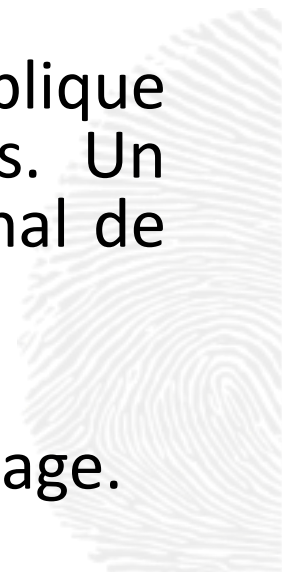
- Anticiper les levées. Réaliser des faux semis afin de limiter la présence d'adventices.
- Si le précédent était sale, labourer la parcelle. Un labour occasionnel a de bons effets sur les adventices. Un labour annuel n'a pas d'impact sur la pression des mauvaises herbes.
- Alternier les cultures d'hiver et de printemps et d'été.



Gérer les adventices



- Semer en bonnes conditions. Il faut privilégier une levée rapide plutôt qu'un semis rapide.
- Décaler les dates de semis. Un semis précoce implique un développement plus important d'adventices. Un semis trop tardif peut pénaliser le rendement final de la culture.
- Adapter sa fertilisation à ses capacités de désherbage.



Le désherbage mécanique



- Houe rotative



- Herse étrille



- Bineuse



Cas critiques d'adventices



1- Ecimeuse



2- Broyeur ou fauche



2- Bis ou 3-Charrue



Credit : Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine/EDELINE P.



Adventices les plus problématiques



Nielle des Blés

Chardon



Rumex

Gestion de la fertilisation



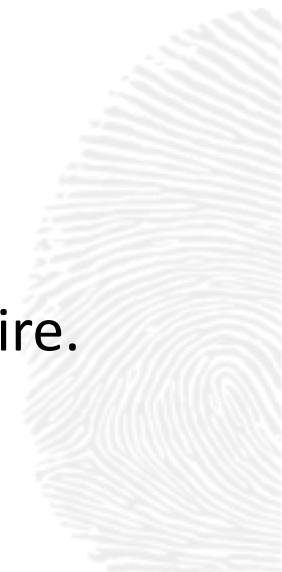
Source : CA70

L'innovation est dans notre ADN !

Gestion de la fertilisation



- Réaliser régulièrement des analyses de sols.
- Limiter les exportations.
- Enfouir les engrais dès l'épandage.
- Si fertilisation > 60 UN, utilisation de la bineuse obligatoire.
- Anticiper tous les passages de désherbage.



Clefs d'un bon fonctionnement



- Réaliser des apports d'engrais de fond régulièrement.
- Avoir une capacité de stockage temporaire voir triage rapide.
- Avoir un lien animaux / parcelles.
- Alternier les cultures et les pratiques culturales.





- - Marc BILLOTTE – Secteur Tonnerrois
 - Luzerne, blé d’hiver, blé + féverole, triticales + pois f, soja, avoine + féverole, pois protéinés., lin brun, sarrasin, lentille verte, lentille noire, avoine blanche.
 - Sols argilo-calcaire profonds et limoneux

- - Jean-Marc COSTE – Secteur Tonnerrois
 - Blé d’hiver, blé de printemps, triticales, grand épeautre, lentille verte, lentille noire, pois chiche, luzerne, avoine blanche.
 - Sols principalement argilo-calcaire superficiels.





**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

<https://bio.bfc.chambagri.fr/>

INFO'bio BFC

Alysé 
Pour la performance des éleveurs


**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE



L'élevage : un atout supplémentaire ?



Lisa DELESSE : Conseillère Bovin Lait – Alysé Élevage
Patrice COTE : Conseiller en agriculture biologique
à la Chambre d'agriculture de l'Yonne

Alysé 
Pour la performance des éleveurs

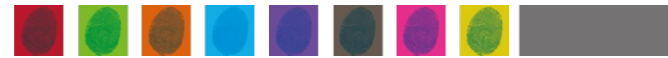

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE



L'élevage Bio dans l'Yonne : une nécessaire complémentarité avec les grandes cultures



Un chiffre ?



D'après vous qu'elle est la part d'autonomie
fourragère des exploitations laitières bio icaunaises?

80 %





Les fourrages et la paille

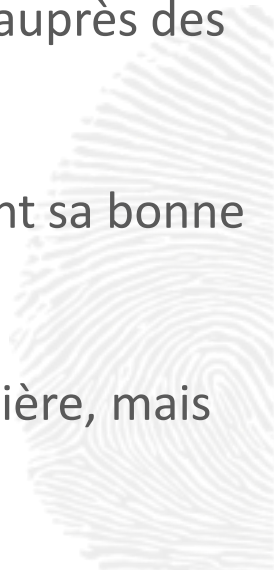
Luzerne quasi incontournable dans les rotations :

- commercialisation auprès des éleveurs bio → source de protéine
- si demande insuffisante, possibilité de valoriser le foin de luzerne auprès des éleveurs conventionnels



La propreté de la luzernière et la qualité du foin récolté conditionnent sa bonne valorisation !

Possible pour les éleveurs d'utiliser de la paille conventionnelle pour la litière, mais la paille à vocation alimentaire doit provenir d'un champ bio.





Les effluents d'élevage

Azote = facteur limitant en système de cultures biologiques

➤ Fiente provenant d'élevages avicoles bio

Ou

➤ Fumier de bovin issus d'élevages bio ou conventionnel (si conventionnel, pas d'une production dite « industrielle » et compostage obligatoire)

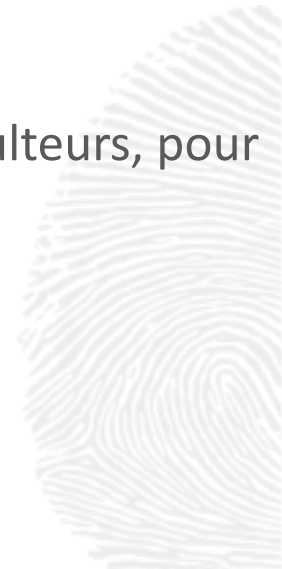




Quelles possibilités de livrer du grain en direct ?

« Livraison directe » possible si accord préalable d'un collecteur agréé Organisme Stockeur mais prélèvement des taxes céréalières correspondantes.

Tolérance pour les cessions directes de céréales secondaires entre agriculteurs, pour lesquelles les taxes spécifiques ne sont pas éligibles.

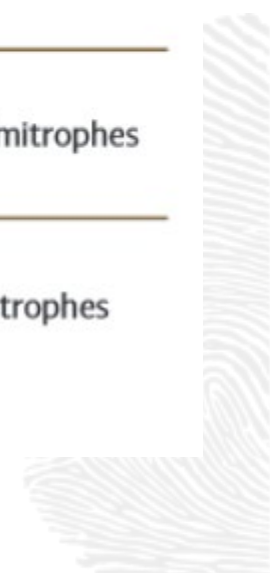


La complémentarité céréaliers-éleveurs



ESPÈCES	TOLÉRANCE
Blé et sorgho	Interdits en vente directe. Obligation de faire appel à un OS (Organisme Stockeur)
Protéagineux	Pas d'interdiction particulière
Orge, maïs, seigle et triticale	Vente soumise à deux conditions : -vente autorisée sur le territoire de la commune de production et des communes limitrophes -chaque transport ne peut dépasser 5 quintaux
Avoine	Vente soumise à deux conditions : -vente autorisée sur le territoire du département de production et des cantons limitrophes -chaque transport ne peut dépasser 5 quintaux

Source : Instruction 2M-6-85 du 17 juin 1985



Fonder un élevage sur son exploitation Grandes Cultures



- Valorisation des « sous-produits » des GC.
- Diversification de valorisation
- Apport de matière organique.
- Création d'emploi.



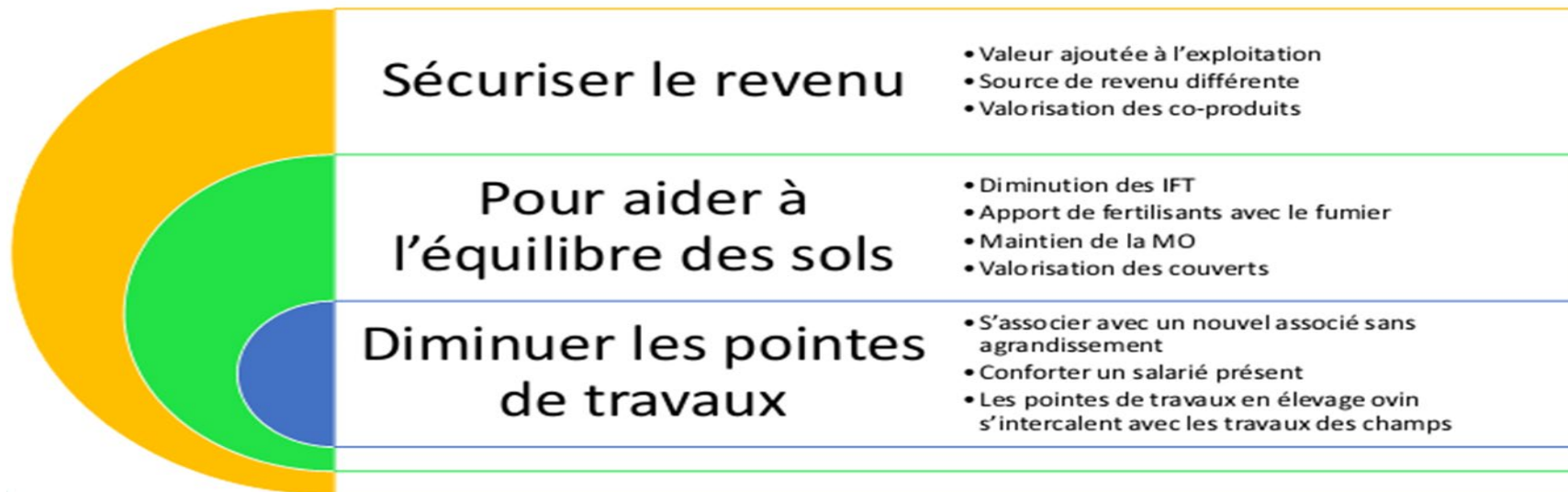
- Temps d'astreinte quotidien.
- Investissement de départ pouvant être important.

Les élevages ayant le temps d'astreinte le plus bas



- Ovins viandes
- Volailles de chairs
- Poules pondeuses
- ...

Des brebis sur mon exploitation



Intérêt agro- environnemental



Témoignage

**CAPUCINE
JARLOT**

Directrice de l'exploitation
de l'ELPEPPA
de Montargis (45)



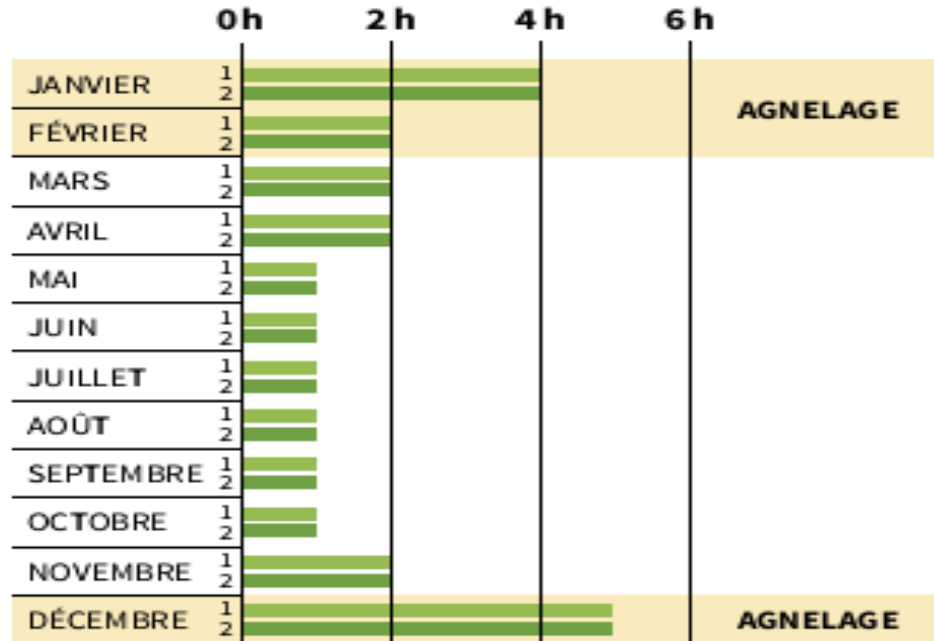
« Cette étude a été pour nous l'occasion d'oser sortir les brebis sur les parcelles dédiées aux grandes cultures avec une clôture mobile. Nous avons été agréablement surpris par le bon respect de cette clôture par nos animaux. Depuis, nous faisons pâturer une quinzaine d'hectares de couverts chaque année, ce qui permet de prolonger le pâturage tard en automne et de ne rentrer les brebis concernées que 15 jours avant l'agnelage lorsque les conditions sont favorables. Le temps de pose et de dépose des clôtures est à prendre en compte mais les économies en concentrés, fourrage et paille sont intéressantes. »

- Une **diversification** des assolements,
- Utilisation des **intercultures**
- **Réduction** des intrants azotés

Un travail réparti sur toute l'année



Graph 1 **Pour 250 brebis :**
travail d'astreinte¹ en heures/jour par
quinzaine avec 2 périodes d'agnelage



Les clés de la réussite



Un métier accessible à tous...
sous réserve d'avoir :

- Le gout de l'élevage,
- La volonté de s'informer et de se former
- De la main d'œuvre disponible
- Une bonne écoute du marché
- Un accompagnement performant

Intégrer un atelier volaille



Points réglementaires

- Privilégier les procédés naturels.
- Prophylaxie obligatoire, vaccins et antiparasitaires sous responsabilité vétérinaire.
- Médicaments allopathiques ou antibiotiques autorisés seulement à des fins curatives et limités (voir CC). Délai d'attente doublé.
- Vide sanitaire : 2 semaines mini après nettoyage et désinfection des bâtiments. Mini 8 semaines pour les parcours.

Intégrer un atelier volaille



Points réglementaires

- Age minimum d'abattage

Espèce	Age minimum
Poulet	81 jours
Chapon	150 jours
Canard de Pékin	49 jours
Canard de Barbarie femelle	70 jours
Canard de Barbarie mâle	84 jours
Pintade	94 jours
Dindon	140 jours
Dinde	100 jours

Intégrer un atelier volaille



Points réglementaire

- Charge d'animaux maximum par bâtiment :

Espèce	Animaux maximum/bâtiment
Poulets	4 800
Poules pondeuses	3 000
Canards de Pékin et de Barbarie femelle	4 000
Canard de Pékin et de Barbarie mâle	3 200
Pintade	5 200
Dindes / Chapons / Oies	2 500

Contacts Chambre d'agriculture Yonne



- Point Information Installation
03 86 94 21 99



- Conseillère spécialisée en agritourisme et
diversification
Alice DEMOLDER- BILHOT - 03 86 94 26 33



Et les résultats économiques ? On en parle ...

#JOURNÉE AGRICULTURE BIOLOGIQUE

LE BIO'ti FULL DAY  

UNE JOURNÉE POUR M'INFORMER, OPTIMISER, PÉRENNISER
ET RÉUSSIR MON PROJET D'EXPLOITATION EN BIO

JEUDI 14 FÉVRIER 2019 À JOUX LA VILLE
EARL BOURSIER (sortie du village, direction Précy le sec, hangar à gauche)
À PARTIR DE 10 H


AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE

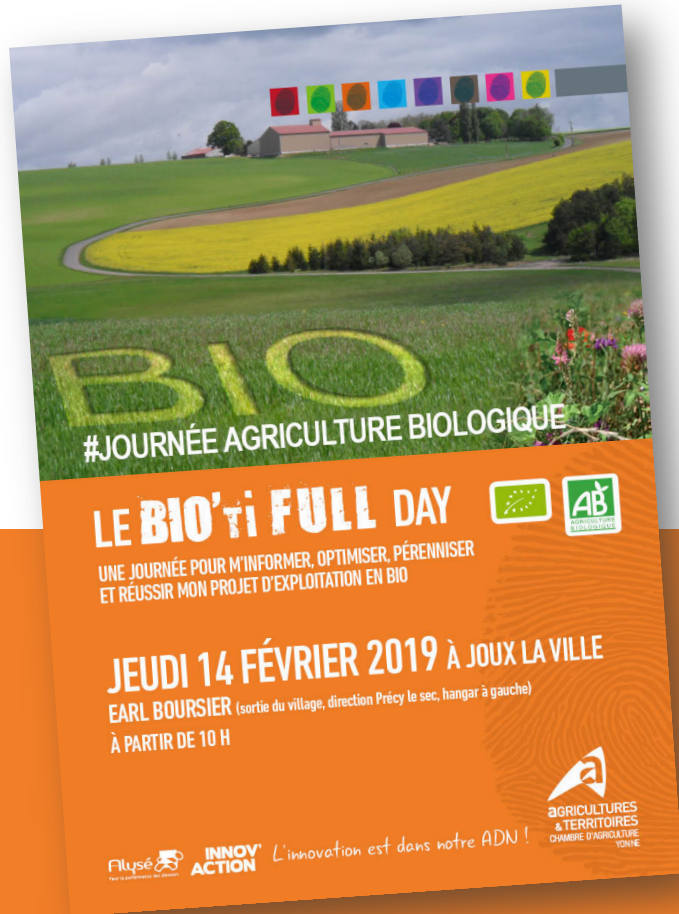
 **INNOV' ACTION** L'innovation est dans notre ADN!

Alysé 
Pour la performance des éleveurs


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE



Des Marges brutes calculées à l'assolement



Marc BILLOTE : Agriculteur en AB dans le Tonnerrois
Marianne ROISIN : Conseillère grandes cultures bio à la
Chambre agriculture de l'Yonne

Alysé 
Pour la performance des éleveurs


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE

Les points clés...

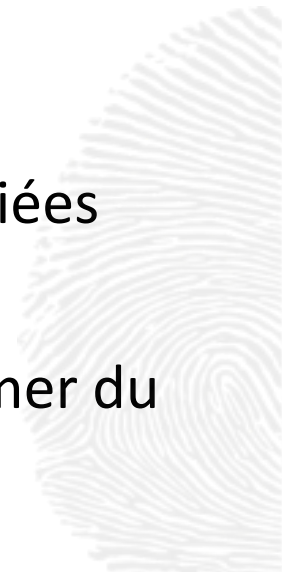


Marge brute/ha = Produits/ha – Charges opérationnelles/ha

↓
Rendement
* Prix

↓
Semences
Fertilisation si besoin

- ➔ Semences certifiées bio plus chères que semences certifiées conventionnelles
- ➔ Semences de ferme possibles mais l'important est de semer du propre sur du propre



Et la fertilisation ?



- Intérêts de l'apport organique
 - À utiliser sur des parcelles propres
 - Peut permettre de gagner quelques quintaux mais peut stimuler la croissance des adventices

=> trouver le bon compromis
- Attention au coût ! Les engrais organiques utilisables en bio sont généralement coûteux.



Equilibre de l'assolement et de la rotation



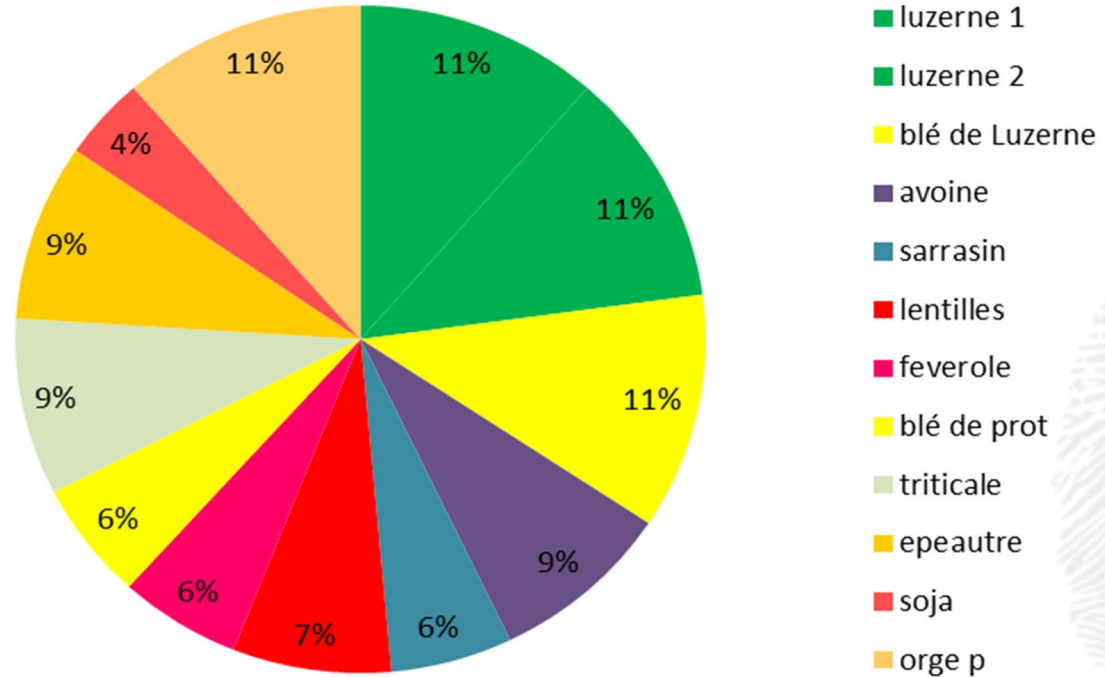
- Certaines cultures sont indispensables pour la rotation, clé de voûte du bio telles que la luzerne (20 à 30%) et les protéagineux (15 à 20 %)
- Ces cultures permettent d'assurer les rendements des cultures suivantes
- Il faut donc considérer une marge brute globale de l'exploitation ou une marge brute de la rotation et non une marge brute à la culture





Exemple sur une exploitation à faible potentiel

- **Assolement**





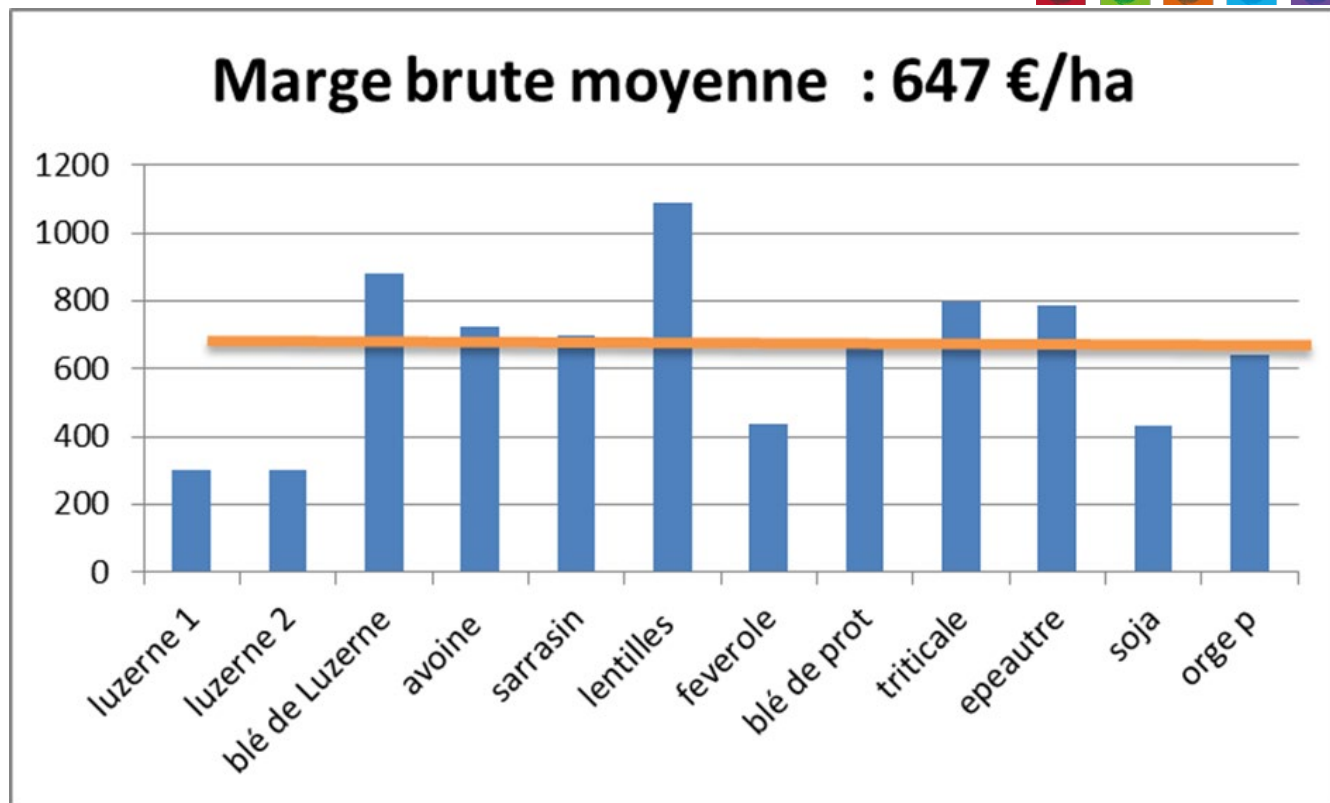
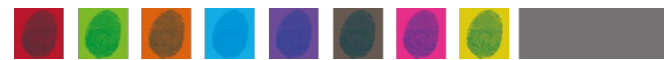
- Valorisation de la luzerne en vente sur pied
- L'assolement diversifié facilite la résilience (résistance aux perturbations) : trouver un équilibre entre les cultures qui dégagent de la marge et celles moins rentables mais nécessaires pour l'optimisation du système
- 10 cultures différentes : sécurisation des rendements et du revenu
- Attention : les cultures de printemps sont difficiles à produire (dans le contexte de faible potentiel)





Hypothèses : prix moyen (2012-2016) valorisation luzerne vente sur pied, semences certifiées

	Rendement/ha (q/ha)	Prix (€/q)	DPB/ ha (€/ha)	Produits /ha (€/ha)	Semences/ha (€/ha)	Fertilisation/ha (€/ha)	Charges op /ha (€/ha)	Marge brute /ha (€/ha)
Luzerne 1	40	5	248	448	100	45	145	303
Luzerne 2	40	5	248	448	100	45	145	303
Blé de Luzerne	20	40	248	1048	170	0	170	878
Avoine	20	28,2	248	812	86	0	86	726
Sarrasin	8	69	248	800	102	0	102	698
Lentilles	10	108,5	248	1333	243	0	243	1090
Féverole	10	38	248	628	192	0	192	436
Blé de prot	15	40	248	848	170	0	170	678
Triticale	25	29,4	248	983	184	0	184	799
Epeautre	20	36,2	248	972	186	0	186	786
Soja	7	67	248	717	286	0	286	431
Orge de P	18	29,6	248	780,8	142	0	142	639
Moyenne				818	163	7,5	171	647

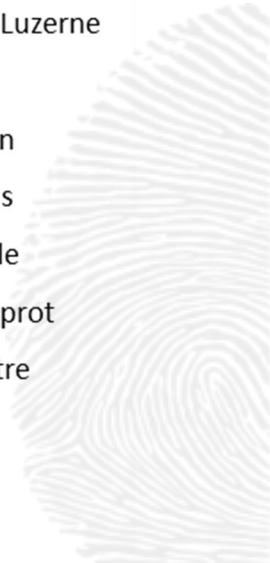
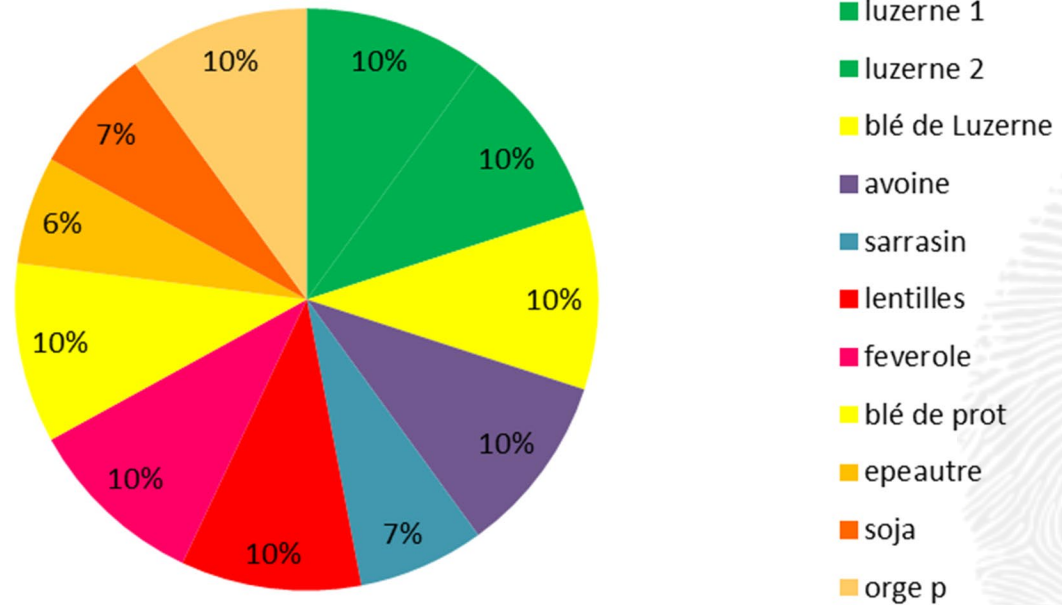


Sans valorisation de la luzerne, la marge brute moyenne est de 614€/ha



Exemple sur une exploitation à fort potentiel

- **Assolement**



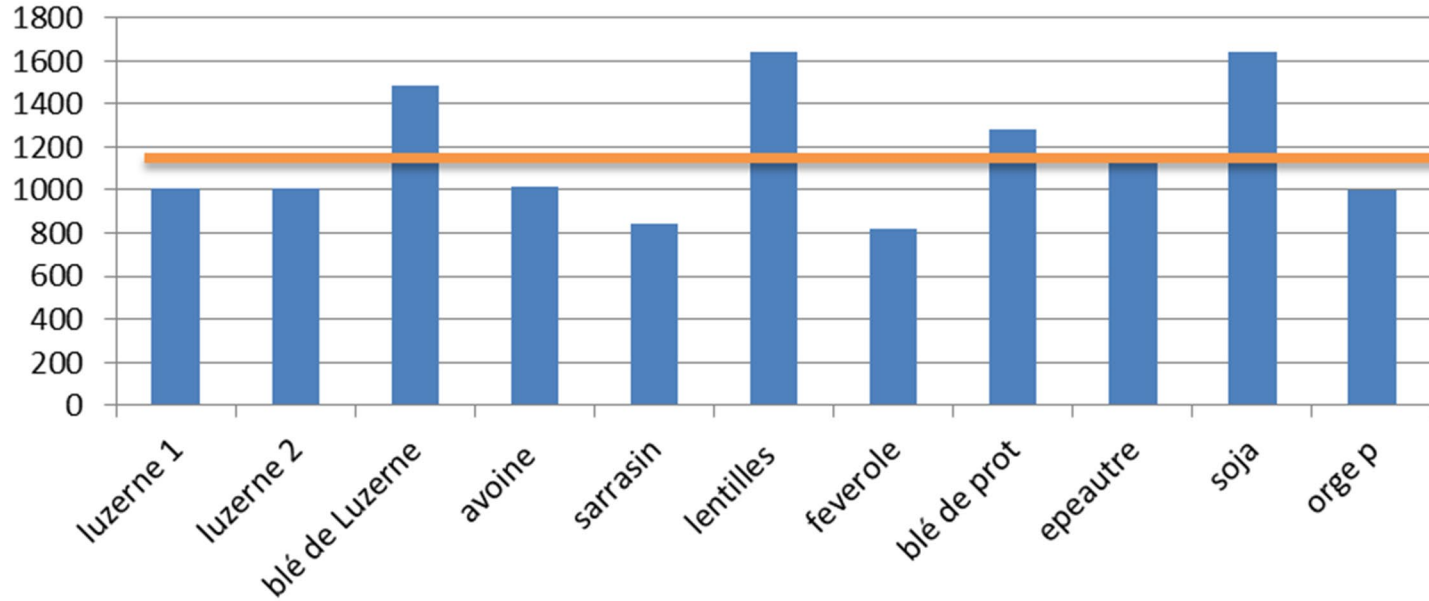


Hypothèses : rendement moyen, prix moyen (2012-2016), valorisation luzerne (vente ballots), semences certifiées

	Rendement/ha (q/ha)	Prix (€/q)	DPB/ha (€/ha)	Produits /ha (€/ha)	Semences/ha (€/ha)	Fertilisation/ha (€/ha)	Charges op /ha (€/ha)	Marge brute /ha (€/ha)
Luzerne 1	100	10	254	1254	100	150	250	1004
Luzerne 2	100	10	254	1254	100	150	250	1004
Blé de Luzerne	35	40	254	1654	170	0	170	1484
Avoine	30	28,2	254	1100	86	0	86	1014
Sarrasin	10	69	254	944	102	0	102	842
Lentilles	15	108,5	254	1882	243	0	243	1639
Féverole	20	38	254	1014	192	0	192	822
Blé de prot	30	40	254	1454	170	0	170	1284
Epeautre	30	36,2	254	1340	186	0	186	1154
Soja	25	67	254	1929	286	0	286	1643
Orge de P	30	29,6	254	1142	142	0	142	1000
Moyenne				1361	162	27	189	1172



Marge brute moyenne : 1172 €/ha



Sans valorisation de la luzerne, la marge brute moyenne est de 1009€/ha





La piste d'optimisation des 2 systèmes

- La rotation n'est jamais figée
 - Les cultures présentes dans la rotation évoluent selon la nature du sol, le salissement des parcelles, la capacité de tri et de stockage à la ferme...mais aussi en fonction des marchés.
- Quels leviers pour augmenter les produits ?
 - Valoriser un maximum de luzerne ?
 - Intégrer des cultures à plus forte valeur ajoutée
 - Souscrire des contrats de productions de semences
- Quels leviers pour limiter les charges opérationnelles ?
 - Utiliser des semences fermières
 - Minimiser les apports d'amendements ou d'engrais





Evolution de la marge brute globale lors d'une conversion

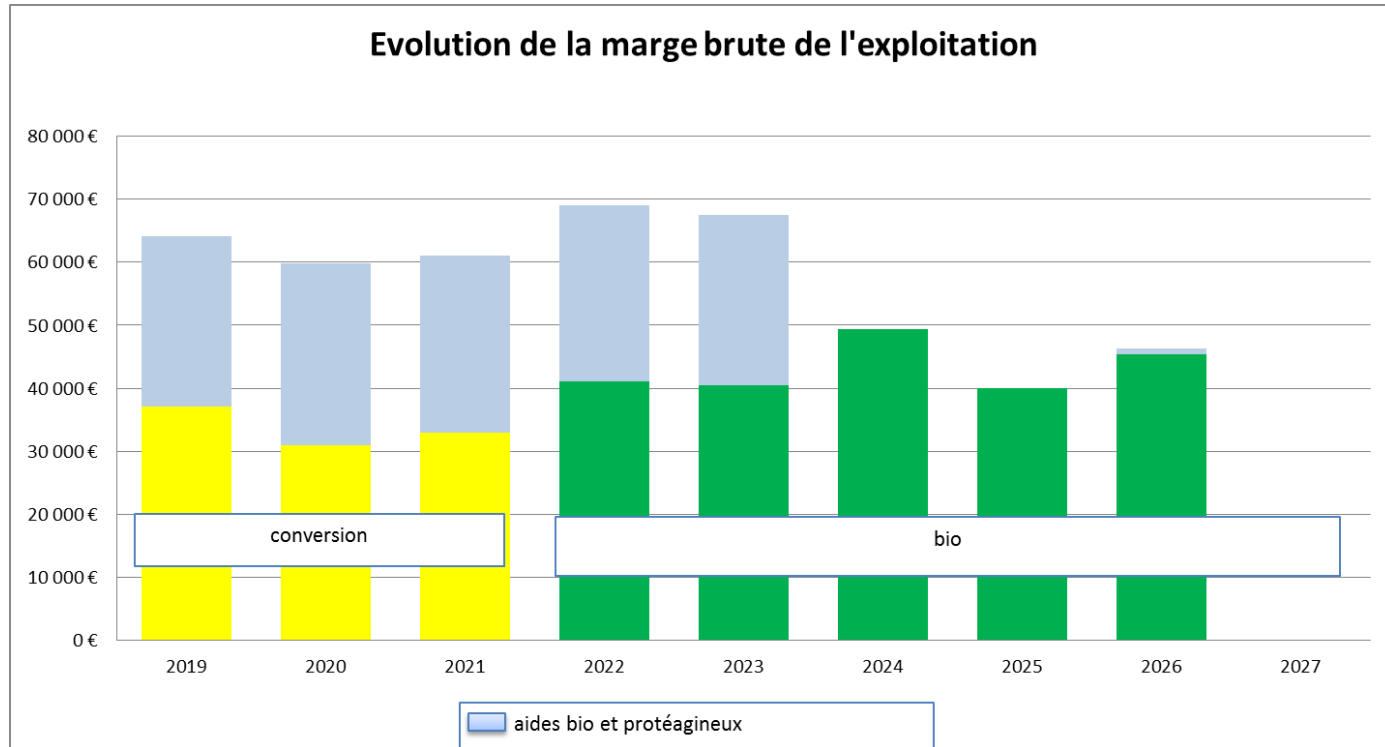
• Assolement de la conversion

PARCELLE	Surface	C1	C2	C2	BIO	BIO	BIO	BIO	BIO
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
1	10	COLZA C1	BLE P C2	TRITICALE C2	POIS BIO	BLE P BIO	AVOINE BIO	LUZERNE BIO	LUZERNE BIO
2	10	COLZA C1	BLE P C2	TRITICALE C2	LENTILLE BIO	BLE P BIO	ORGE P BIO	LUZERNE BIO	LUZERNE BIO
3	10	COLZA C1	BLE P C2	TOURNESOL BIO	LUZERNE BIO	LUZERNE BIO	BLE L BIO	AVOINE BIO	POIS BIO
4	10	BLE P C1	ORGE P C2	LUZERNE C2	LUZERNE BIO	BLE L BIO	AVOINE BIO	LENTILLE BIO	BLE P BIO
5	10	BLE P C1	ORGE P C2	POIS C2	BLE P BIO	AVOINE BIO	LUZERNE BIO	LUZERNE BIO	BLE L BIO
6	10	BLE P C1	TRITICALE C2	ORGE P C2	LUZERNE BIO	LUZERNE BIO	BLE L BIO	AVOINE BIO	LENTILLE BIO
7	10	ORGE H C1	FEVEROLE C2	BLE P C2	AVOINE BIO	LENTILLE BIO	BLE P BIO	ORGE P BIO	LUZERNE BIO
8	10	ORGE H C1	POIS C2	BLE P C2	AVOINE BIO	LUZERNE BIO	LUZERNE BIO	BLE L BIO	AVOINE BIO
9	10	ORGE H C1	LUZERNE C2	LUZERNE C2	BLE L BIO	AVOINE BIO	LENTILLE BIO	BLE P BIO	TOURNESOL BIO

Importance de diversifier l'assolement (intérêt agronomique et économique), d'essayer de faire un assolement régulier et stable dans le temps

Evolution de la marge brute globale lors d'une conversion

Hypothèses: pas de valorisation de la luzerne, rendement moyen, prix moyen (2012-2016), hors aides PAC et sans aides au maintien





Conclusions

- Importance de la valorisation des cultures (alimentation humaine, valorisation luzerne, circuit court) à mettre en relation avec le temps de travail
- Importance de la maîtrise technique (gestion des adventices et gestion de la fertilisation)
- Importance de la diversité de la rotation tant au point de vue agronomique que du point de vue économique



Charges de mécanisation y voir plus clair pour agir !

#JOURNÉE AGRICULTURE BIOLOGIQUE

LE BIO'ti FULL DAY  

UNE JOURNÉE POUR M'INFORMER, OPTIMISER, PÉRENNISER
ET RÉUSSIR MON PROJET D'EXPLOITATION EN BIO

JEUDI 14 FÉVRIER 2019 À JOUX LA VILLE
EARL BOURSIER (sortie du village, direction Précy le sec, hangar à gauche)
À PARTIR DE 10 H

 **INNOV' ACTION** L'innovation est dans notre ADN !


AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE

Thierry DAPVRIL : Agriculteur en AB en Puisaye

Richard WYLLEMAN : Conseiller en agroéquipements à
la Chambre d'agriculture de l'Yonne

Alyse 
Pour la performance des éleveurs


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE

Les charges de mécanisation



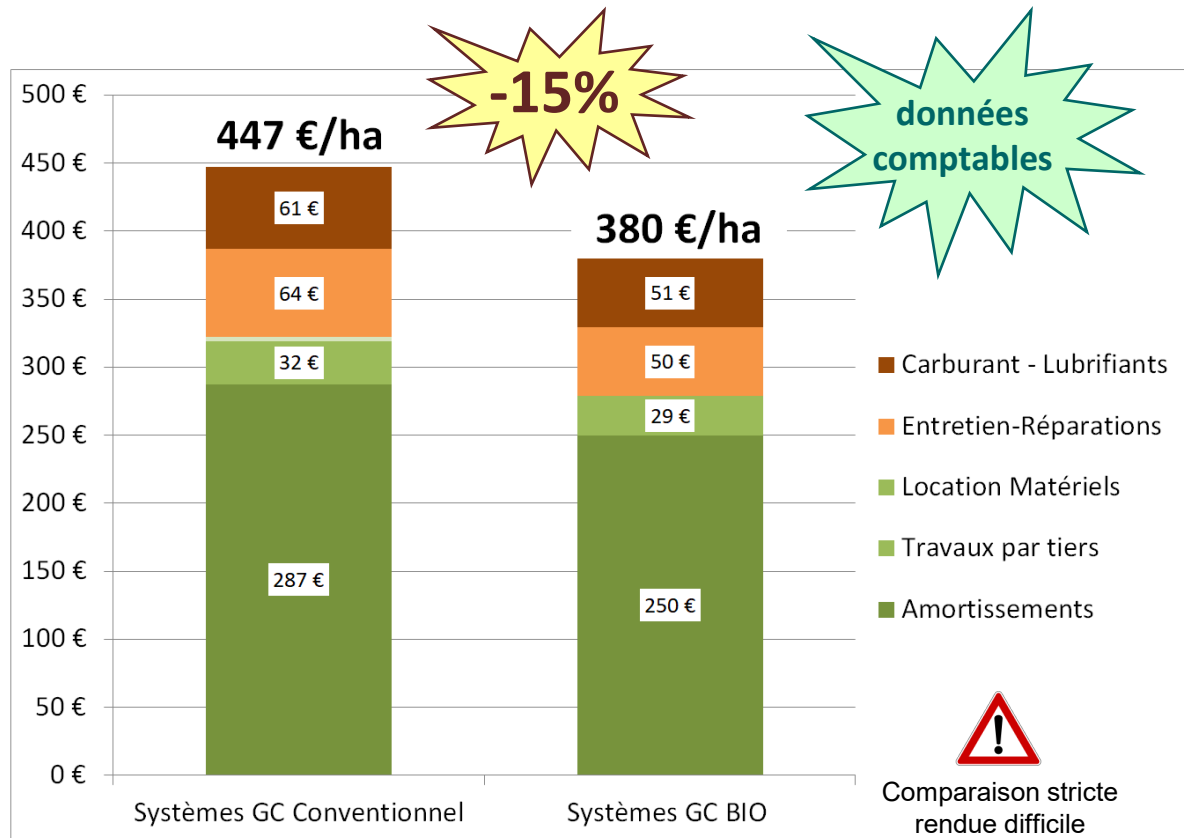
en systèmes GC BIO ?

Attention comparaison stricte difficile / systèmes Bio souvent + complexes

Premières données = Charges de mécanisation comptables

moins élevées en Bio que les systèmes GC Conventiennel (-15% en moyenne)

En proportions, répartition des charges identiques



Source : Echantillon Exploitations Yonne

Les charges de mécanisation



en systèmes GC BIO ?

Charges de mécanisation variables
(= différentes stratégies) / un peu moins
en systèmes Bio

Rendements plus faibles
(1/3 du rendement GC conventionnel)

Produits bruts + aides
semblables

Ratio d'efficacité des
charges de mécanisation
amélioré

	Charges de mécanisation en €/ha	Cv	Rendement Blé (moyenne 3 ans) en qx /ha	Produit brut + Aides en €/ha	Ratio CM / Pdt brut + Aides en %
Systèmes GC BIO	380 €	17,3%	20,4	1 265 €	32,6%
Systèmes GC Conventionnel	447 €	24,2%	69,7	1 229 €	36,5%

Source : Echantillon Exploitations Yonne

Les charges de mécanisation



Quelles évolutions ?

Des variations importantes dans les systèmes Bio et Conventionnel

Des charges de mécanisation qui augmentent en systèmes Bio

Un ratio d'efficacité qui se dégrade

Un effet « stratégie de mécanisation » prévalant sur l'effet « système »

données comptables

+15%

+34%

	Charges de mécanisation		Rendement Blé (moyenne 3 ans)	Produit brut + Aides	Ratio CM / Pdt brut + Aides
	en €/ha	Cv	en qx /ha	en €/ha	en %
Systèmes BIO	380 €	17,3%	20,4	1 265 €	32,6%
GC BIO (+ de 10 ans)	329 €		18,3	1 098 €	30,2%
GC BIO (- de 10 ans)	442 €		19,8	1 278 €	34,6%
GC BIO + Elevage	331 €		22,7	1 360 €	30,4%
Systèmes GC Conventionnel	447 €	24,2%	69,7	1 229 €	36,5%
GC Conventionnel hp	474 €		82,3	1 361 €	34,5%
GC Conventionnel fp	387 €		52,6	948 €	40,8%
GC Conventionnel + Bovins viande	437 €		67,0	1 226 €	34,2%
Bovins viande + GC Conventionnel	486 €		70,0	1 321 €	38,7%

Source : Echantillon Exploitations Yonne

Les charges de mécanisation

Quelle approche ?

Des stratégies de mécanisation différentes en lien fort avec la main d'œuvre

Des impacts sur le rendement

Des écarts importants sur la marge

Labour



Sans labour



RONCHERES
2017-2018

Essai comparatif de techniques & matériels de semis en AB



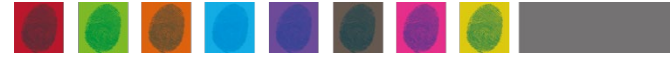
		Ch de mécanisation + MO	Rendement Blé	Prix de vente	Produit brut	Pdt brut - (Ch méca + MO)
		en €/ha	en qx /ha	en €/t	en €/ha	en €/ha
*Semoirs TCS	Labour + F	245 €	21,1	420 €	886 €	641 €
Semoirs classiques	Labour	181 €	19,0	420 €	798 €	617 €
Semoirs à la volée	Labour	151 €	18,1	420 €	760 €	609 €
Semoirs classiques	Sans labour	114 €	15,0	420 €	630 €	516 €
Semoirs TCS	Labour	174 €	16,0	420 €	672 €	498 €
Semoirs TCS	Sans labour	106 €	13,8	420 €	580 €	473 €
Semoirs à la volée	Sans labour	84 €	13,1	420 €	550 €	467 €
*Semoirs TCS	Sans labour + F	178 €	14,8	420 €	622 €	444 €

données techniques & économiques

* fertilisation localisée au semis

Moyenne	Labour	188 €	18,6	420 €	779 €	591 €
	Sans labour	120 €	14,2	420 €	595 €	475 €

Source : Essai de Ronchères / 2017-2018



Les Résultats économiques en grandes cultures

Cyrille FOURNIER : Conseiller d'entreprise à la Chambre d'agriculture de l'Yonne

Alysé 
Pour la performance des éleveurs


AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE



#JOURNÉE AGRICULTURE BIOLOGIQUE

LE BIO'ti FULL DAY

UNE JOURNÉE POUR M'INFORMER, OPTIMISER, PÉRENNISER ET RÉUSSIR MON PROJET D'EXPLOITATION EN BIO

JEUDI 14 FÉVRIER 2019 À JOUX LA VILLE
EARL BOURSIER (sortie du village, direction Précy le sec, hangar à gauche)
À PARTIR DE 10 H

Alysé **INNOV' ACTION** L'innovation est dans notre ADN!

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE

Les résultats économiques



Composition du résultat 1/2

Des produits liés au potentiel, à la rotation et à la valorisation des luzernes

- Globalement des rendements plus faibles combinés à des prix plus élevés (vu avec l'exposé sur les marges brutes).
- Des aides PAC identiques au conventionnel qui dépendent de l'historique de chaque exploitation.

Des charges opérationnelles (Engrais, Semences et Phytos) liés au potentiel, aux cultures implantées et aux apports organiques

- Plus faibles sur le total qu'en conventionnel avec des postes engrais et phytos en baisse mais des charges semences plus élevées.



Les résultats économiques



Composition du résultat 2/2

Des charges de structure

- Charges de mécanisation (entretien, carburants, location, travaux par tiers, CUMA) qui varient selon la stratégie de l'exploitant (vu avec l'exposé précédent)
- Des charges identiques sur les postes suivants: Assurances, fermage, entretien des bâtiments, comptabilité, eau-edf et autres charges diverses)
- Les charges sociales varient selon le résultat dont les amortissements de l'exploitation

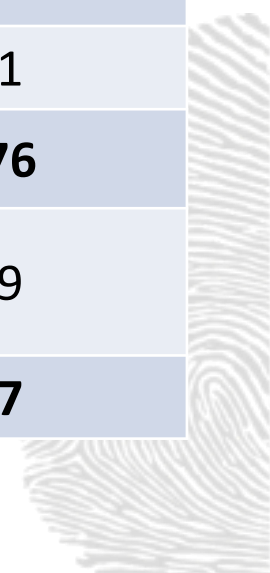
Les résultats économiques

Des écarts selon le potentiel



€/ha	Faible potentiel	Fort potentiel
Produits (hors aides conversion) dont PAC	1 056	1237
Charges opérationnelles	271	161
Marge Brute	785	1076
Charges structure (hors amortissement et frais financiers)	510	479
Excédent Brut d'Exploitation	275	597

Résultats Chambre Agriculture (2012-2016)



Les résultats économiques



Une réelle différence en fort potentiel

€/ha	Faible potentiel Bio	Faible potentiel Conventionnel	Fort potentiel Bio	Fort potentiel Conventionnel
Produits	1 056	1232	1237	1493
Charges opérationnelles	271	475 (+0,9%/an)	161	563 (+1,5%/an)
Marge Brute	785	757	1076	930
Charges structure (hors Amt et frais fin.)	510	433 (+0,8%/an)	479	537 (+0,9%/an)
EBE	275 (220 à 492)	324 (170 à 446)	597 (432 à 671)	393 (258 à 525)
EBE /Produits	26%	26%	48%	26%

Résultats Chambre Agriculture (2012-2016)

Les résultats économiques



Commentaire

A noter qu'il existe de **grandes variations de rentabilité** dans un même système.

C'est le cas en agriculture biologique comme en agriculture conventionnelle.

Les différences se font principalement entre les systèmes sur **la marge brute**

- Valorisation des produits et maîtrise des charges opérationnelles (fertilisation et salissement)

L'influence des charges de structure est moins importante entre les 2 systèmes.

Les résultats économiques



L'utilisation de l'Excédent Brut d'Exploitation

L'EBE sert à :

- Rembourser les annuités (Capital + intérêts)
- Payer d'éventuels agios et frais financiers
- Prélever pour les besoins personnels
- Consolider la trésorerie



CONCLUSION

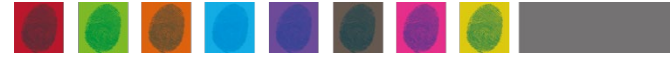


Lors d'une réflexion à la conversion en agriculture biologique il est indispensable d'évaluer:

- Les futurs **produits** en prenant en compte le potentiel de vos terres et la valorisation des cultures dont éventuellement celle des luzernes
- Les **charges opérationnelles prévisionnelles** selon vos choix techniques
- Les **charges de structure** actuelles de votre exploitation avec notamment la maîtrise des charges de mécanisation
- Les **annuités existantes** avec leur évolution et les futures liées aux **investissements nécessaires** à la conversion (installation de stockage, triage et matériels spécifiques)
- Les **besoins en trésorerie** notamment dans la période de conversion où les repères vont être modifiés par rapport à la situation initiale.

Chaque situation a ses particularités qui peuvent être des faiblesses mais aussi des forces pour cette modification de système.





Pause Buffet

#JOURNÉE AGRICULTURE BIOLOGIQUE

LE BIO'ti FULL DAY  

UNE JOURNÉE POUR M'INFORMER, OPTIMISER, PÉRENNISER
ET RÉUSSIR MON PROJET D'EXPLOITATION EN BIO

JEUDI 14 FÉVRIER 2019 À JOUX LA VILLE

EARL BOURSIER (sortie du village, direction Précy le sec, hangar à gauche)

À PARTIR DE 10 H

 **INNOV ACTION** L'innovation est dans notre ADN!


AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE

Alysé 
Pour la performance des éleveurs


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE



Installation de triage et stockage

Patrice COTE : Conseiller en agriculture biologique
à la Chambre d'agriculture de l'Yonne

Alysé 
Pour la performance des éleveurs


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE



#JOURNÉE AGRICULTURE BIOLOGIQUE

LE BIO'ti FULL DAY  

UNE JOURNÉE POUR M'INFORMER, OPTIMISER, PÉRENNISER
ET RÉUSSIR MON PROJET D'EXPLOITATION EN BIO

JEUDI 14 FÉVRIER 2019 À JOUX LA VILLE
EARL BOURSIER (sortie du village, direction Précy le sec, hangar à gauche)
À PARTIR DE 10 H


AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE

 **INNOV' ACTION** L'innovation est dans notre ADN!

Etape initiale



Avant tout projet d'investissement dans un équipement de triage il faut savoir si :

- J'ai du temps disponible?
- Je suis intéressé(e) par cette pratique ou est-ce par obligation?
- Comment est constitué mon stockage?



Etales chronologiques pour l'optimisation



1- Préparation aux champs :

Les faux semis ainsi que les désherbages contribuent fortement à la réussite et au temps passé au triage et à la conservation de la récolte.

2- Récolte :

Il existe deux écoles :

- soit je ramasse tout venant,
- soit la machine trie.

Dans tout les cas, ventiler dès l'arrivée des bennes sur l'exploitation.

Si possible, réaliser un « pré triage » avec du matériel simple comme une colonne d'aspiration



Etapas chronologiques pour l'optimisation



3- Trier

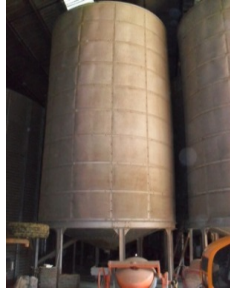
Le plus tôt sera le mieux afin de limiter les zones de chauffe et le risque de dégrader la qualité de la récolte



4- Répartir les productions de triage :



Récolte propre et de qualité



« Petits grains et issues »



Déchets

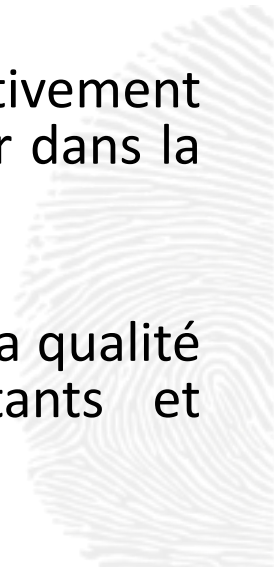


Le triage



- J'ai **moins de 5%** d'impuretés dans ma récolte : Je peux stocker temporairement à condition de ventiler dès l'arrivée des bennes sur l'exploitation.
- J'ai **plus de 5%** d'impuretés dans ma récolte : Je dois impérativement trier au fur et à mesure de l'arrivée des remorques et ventiler dans la foulée.

Le risque de mise en chauffe de la récolte et de dégradation de sa qualité ainsi que l'apparition d'odeurs néfastes sont très importants et commencent dès la récolte.



Fonctionnement d'un trieur

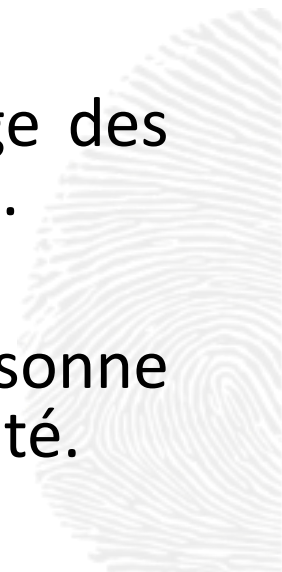


- Dans 90 % des cas, les trieurs ne fonctionnent qu'avec un produit sec à traiter.
- Bien adapter les grilles à la culture et à ses besoins et attentes. Cela implique un investissement permanent dans l'achat de grilles adaptées.
- Adapter l'aspiration à la machine mais également à l'environnement.





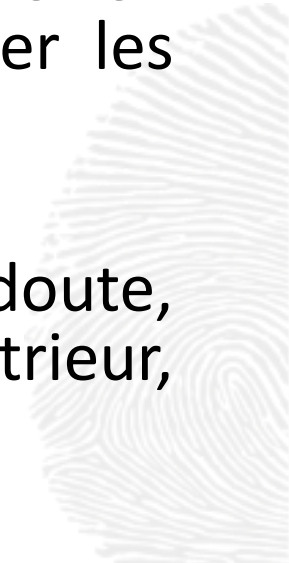
- Lors d'une nouvelle construction pour le stockage, préférer un bâtiment haut pour pouvoir installer tous les équipements. La gravité ne coûte rien.
- Sécher avant triage garantit un meilleur calibrage des grains car la perte en eau n'est quasi plus possible.
- Il est très fortement recommandé d'avoir une personne en permanence proche du trieur lors de son activité.



Conduite du stockage



- Dès la mise en cellule et jusqu'à la vidange de cette dernière, il est primordial de surveiller quotidiennement l'évolution de la température en plusieurs points (maxi tous les 3 jours) et noter les températures sur la cellule.
- En cas de montée en température ou de doute, transiler rapidement la cellule en la passant au trieur, voir l'expédier sans attendre.



Conduite du stockage



Règle générale : respecter trois paliers de refroidissement du grain

